

POUR UNE ÉCOLOGIE POLITIQUE POST-URBAINE

*De la subsistance à la satisfaction
(« sufficiency »)*

1/ ÉCOLOGIE POLITIQUE: REPENSER L'AUTONOMIE PAR LES FORMES DE VIE

La crise écologique contemporaine **fragilise les équilibres biophysiques de la planète**. Elle interroge les fondements de nos manières de **vivre**, de **consommer**, de **produire** et d'**habiter**. Face à **l'épuisement des ressources**, à la **dépendance** accrue aux infrastructures mondialisées, à l'**artificialisation** croissante des **milieux** et à **l'effondrement des écosystèmes**, cette crise est d'abord une question politique :

- ✓ Comment promouvoir, voire instituer, d'**autres formes de vie collectives**, écologiquement viables et vivables ?
- ✓ Comment admettre que les **modèles d'aménagement** historiquement polarisés et centralisés apparaissent aujourd'hui particulièrement **inadaptés** ?
- ✓ Comment reconnaître que les territoires propices à l'établissement de ces autres formes de vie écologiques seront d'abord **ruraux** ?



SOCIÉTÉ ÉCOLOGIQUE
DU POST-URBAIN

Ici, l'écologie contemporaine tend souvent, par **effets de masse** et de **taille, urbaines** principalement, à être envisagée sous l'angle de normes environnementales, de l'optimisation technique des systèmes vivants ou de la transition énergétique pilotée depuis les institutions étatiques (et métropolitaines).

Les politiques dites de transition s'inscrivent largement dans la continuité de **croissance** et d'**attractivité** : *ville du quart d'heure* et développement de nouvelles mobilités, *trames vertes / bleues* et production d'éco-quartiers, agriculture urbaine technicisée et toitures végétalisées... participent avant tout à la valorisation foncière et la compétitivité, et ce faisant au **capitalisme urbain** (Faburel, 2018).

Naturellement, il demeure dans ces considérations urbaines d'une écologie hors-sol un **impensé**. Celui d'un rapport très différent au **vivant** qui, par d'autres **pratiques** (de production et de reproduction), d'autres **savoir-faire** (de **subsistance** et de régénération) et d'autres **principes** (de **soin** et d'attention), nous dirigerait collectivement vers l'horizon commun d'une **écologie par et pour les milieux de vie**, dont le trop fameux partage nature - culture nous a détournés.

Dès lors, là où les actions promues par une partie des mouvements écologistes urbains (qu'ils relèvent de l'institutionnalisation politique de l'écologie -partis, ONG environnementales- ou de la fabrique alternative de la ville) visent finalement à prolonger la logique institutionnelle et, indirectement, sa visée prométhéenne du monde par effet de polarisation économique et ce faisant de centralisation politique (cf. énergies renouvelables), certains penseurs ont, quant à eux, proposé de partir du champ direct de la vie quotidienne et de l'habiter, pour qualifier l'écologie politique. Parmi eux, André Gorz la conçoit comme un projet de transformation profonde des manières de vivre et d'habiter, proposant comme acception le « *souci du milieu de vie en tant que déterminant de la qualité de la vie et de la qualité d'une civilisation* » (Gorz in Marty, 2023).

Cette approche permet de réintroduire le **sensible** (ce qui se vit, s'éprouve et se partage dans l'expérience du lieu) comme **dimension constitutive de l'écologie politique**. Or, c'est précisément de cette dimension sensible que nous avons été arrachés, par les approches aménagistes de la métropolisation : **standardisation** des formes urbaines, **rationalisation** des espaces de vie et **gouvernementalité technocratique** de projets... effacent la part vécue, située et relationnelle de l'habiter, singulièrement dans ses rapports au vivant. À rebours de ces logiques de neutralisation, l'écologie politique gorzienne souhaite recréer des espaces de vie dans lesquels la technique, l'économie et l'État n'outrepasseraient pas leur « **juste taille** » (Rey, 2014), et ce afin de préserver les conditions reproductives et régénératives.

Garantir la **subsistance** est alors compris comme outil de lutte contre la dépossession des individus de leur **monde vécu**, soit l'ensemble des **pratiques, normes et savoirs** qui leur permettent de s'orienter et d'agir dans leur milieu de vie. Inséparable d'un *projet de convivialité* (Illich, 1973), cette écologie politique est celle de la **mesure** et du **suffisant**, là où le milieu écologique vécu redevient le lieu d'une autonomie située et instituée, i.e. la **capacité collective de choisir ses dépendances** en créant consciemment les organisations propices, plutôt que de subir les normes hétéronomes (Castoriadis, 2005).

L'autonomie est ainsi un processus **réflexif** et **instituant**, articulant transformation de soi et du monde commun, et ce par l'**autogestion** des conditions matérielles d'existence : produire, échanger, se loger, se nourrir... hors de la dépendance aux systèmes industriels centralisés.

Cette autonomie est au fondement de l'écologie par l'**autolimitation** (Castoriadis, 1992), entendue comme choix collectif des bornes de production et de consommation acceptables pour un milieu géographique de vie donné.

Elle s'oppose au **productivisme** et au mythe moderne d'une liberté conçue comme « *délivrance des charges du vivant* » (Berlan, 2021), c'est-à-dire à la **délégation** des tâches vitales (de production et de travail de la terre notamment) aux infrastructures et à d'autres classes sociales. Ceci s'entrechoque directement avec les logiques de suprématie urbaine et plus encore métropolitaine.

2/ LA QUESTION DE (LA) TAILLE À L'ÈRE DE LA MÉTROPOLISATION TOTALE

Les villes contemporaines ne sont pas de simples agglomérats de populations mais structurent des **métabolismes territoriaux** vastes et asymétriques, fondés sur le **prélèvement** historique et **à distance** de matières, d'énergies et de travail sur des périphéries servantes (Faburel, 2023). Marqué par des dynamiques continues de **construction** (Bihouix, De Selva, Jeantet, 2022), l'« *appât* » métropolitain (mixité, services, créativité...) masque non seulement une **domination matérielle** mais également une promesse de liberté par la délégation des charges du vivant (Berlan, op. cit.). En retour, il prive dans le même mouvement chacune et chacun d'une **maîtrise des conditions matérielles de production de subsistance**, au profit d'une distance culturelle à ce qui fait écologie de vie.

Le facteur décisif est ici la **taille** : au-delà d'un certain **seuil** (mais lequel ?), la concentration d'infrastructures et d'institutions transforme la nature même des rapports sociaux, politiques et écologiques, destituant par-là le **local comme échelle première de proximité et d'ancrage**, propice à l'expérience d'une puissance d'action collective, humains et autres entités du vivant réunies.

Les grands équipements métropolitains exigent des formes de **coordination technocratique** et des **circuits de décision éloignés des milieux vécus**, tendant à neutraliser, par un gouvernement des conduites (aménagement), la possibilité de toute **autolimitation** et, ce faisant, à faire prévaloir un autre **extractivisme**, celui de régimes de vérité reposant sur des savoirs dominants et leurs systèmes experts.

Pour preuve, le **sentier de dépendance métropolitaine des savoirs institués**, particulièrement dans les cultures scientifiques des humanités : sociologie quasi-exclusivement centrée sur les mondes urbains (quartiers populaires), prisme actoriel et même électoral de la science politique (regardant quasi-exclusivement les grandes institutions), centration des sciences économiques sur la croissance et son ruissellement, géographie alliée à l'urbanisme et à ses desseins gouvernementaux de projets d'extension... Au croisement, le développement est toujours la visée commune (bien qu'une critique écologique tende, timidement et tardivement, à émerger).

De ces constats découle une conséquence majeure : penser l'écologie politique nécessite de **remettre en cause la suprématie métropolitaine**, aussi comme **maillage territorial signifiant et horizon normatif**. Mettre l'autolimitation et l'autogestion au centre de l'écologie suppose de **questionner la densité**, sa **mythologie instituée** et son corrélat d'abondance urbaine soutenus par les autorités de la pensée.

C'est de là que s'articulent les propositions d'une écologie post-urbaine : **dé-massifier, décentraliser** et, pour cela, **désurbaniser**, afin de redonner cœur et corps à une écologie située, et alors **construire des lieux de l'autonomie** fondés sur une **reconfiguration économique et politique des conditions de production de vie** (Vaneigem, 2022). Tout ceci en tenant compte de la question centrale de la **taille**, avec nécessaire **relocalisation des flux** ainsi que capacité collective à **créer ses propres organisations**, institutions.

Cela ouvre bien d'autres perspectives, fondées sur la **reconfiguration des échelles d'habitation**, de **production** et de **politisation**. Et, socio-écologiquement, ceci ne peut se réaliser que **depuis et pour les ruralités**, en ce qu'elles renseignent, par les expériences et imaginaires qui s'y développent, des **écologies politiques invisibilisées**, reposant sur la continuité entre le social et le naturel, la **coopération** quotidienne et l'**ancrage** dans les cycles **locaux de subsistance**, autant de pratiques contrastant avec les écologies officielles, très souvent techniquement et institutionnellement normées, promues depuis les centres métropolitains.

3/ DES COMMUNS VIVRIERS AUX COMMUNAUTÉS AUTOGÉRÉES

L'une des propositions centrales d'une écologie politique post-urbaine consiste donc à se **projeter et à anticiper un rééquilibrage géographique, un déménagement plutôt qu'un a-ménagement**, et ce au profit de **petits espaces de vie**, ceux de l'**autonomie**, situés dans les contrées moins massivement peuplées : les **ruralités**. En raison de la **coprésence des ressources**, des **savoirs** et de la possibilité croissante des **engagements**, il s'agit d'y recréer des formes d'organisation où l'individu et la communauté peuvent exercer un **contrôle réel sur leurs conditions d'existence**, de la **production** alimentaire à la **gestion** énergétique, en passant par les logements et les communs de santé et d'éducation dans la vie locale (Faburel, Favre, Girault, 2020).

L'objectif est ainsi d'assurer un « **métabolisme local** », rééquilibrant les charges écologiques et humaines, et ce sans nier la nécessité d'« *archipels d'entraide* » (Faburel, Favre, Girault, ibid.), relocalisés : **produire suffisamment pour la communauté** sans externaliser la charge écologique sur des territoires éloignés, et ainsi définir collectivement les seuils acceptables de production par la consommation.

Bref, renouer avec les **capacités d'organisation et d'autogestion propres aux communautés villageoises** à partir de **communs vivriers d'échelle locale** : circuits courts alimentaires, coopératives de production d'énergie renouvelable (ex : centrales villageoises), ateliers partagés pour l'apprentissage et la mise en commun des outils, auto-formation...

L'écologie politique post-urbaine s'articule alors autour d'un triptyque d'atteinte de la subsistance par la suffisance : « **habiter-coopérer-autogérer** » (Faburel et Girault, 2016 et 2017). Ce triptyque, documenté dans nombre d'alternatives développées dans les ruralités, formalise la **relation entre les individus, les communautés et leur milieu** :

✓ **habiter**, comme expression de sa **propre singularité politique** réinsérée dans la terrestréité ;

✓ **coopérer**, « *soit l'implication non-hiérarchique dans une action co-construite* » ;

✓ **autogérer**, comme mode de gouvernamentalité, comme « formalisation politique de la communauté ».

En somme, l'écologie politique post-urbaine propose, par un entendement renouvelé des enjeux propres à la civilisation urbaine, de **donner sens, corps et autonomie aux espaces de vie et à leurs vécus**, de **reconstruire des communs situés et autogérés**, et d'inscrire les dynamiques collectives dans une autre relation au **vivant**, aux **solidarités**, et aux **savoirs théoriques et surtout pratiques** pouvant les accompagner.

Il s'agit dès lors de **réinvestir activement les espaces de la reproduction et de la régénération** (Hache, 2024), de **s'organiser collectivement** (en premier lieu par la **mutualisation** des savoir-faire et équipements) pour faire **résonnance** (Rosa, 2018) et enfin de réinventer, à l'échelle de pays (géographiques), **décisions locales et démocratie**.

Cette écologie relève ainsi d'un ensemble de **pratiques concrètes, situées et enracinées** (Weil, 1949), qui affirment que **le politique doit émerger depuis les marges**, loin des logiques centralisées métropolisées : dans les **petites villes, bourgs-centres, villages et hameaux**, lieux où, par effet de taille et de proximité, la **mise en commun est une garantie d'autolimitation de la communauté par la communalisation**.